

a fait et signé la déclaration de qualification prescrite par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867.

Sur motion de l'honorable M. *Bellerose*, secondé par l'honorable M. *Armand*, il a été

Ordonné, que le temps fixé pour recevoir les rapports de comités sur les bills privés, expiré jeudi le 22 mars, soit prolongé à vendredi, le 20 d'avril courant.

L'ordre du jour ayant été lu pour la prise en considération du second rapport du comité chargé d'examiner les comptes contingents du Sénat et d'en faire rapport pour la présente session,

L'honorable M. *Botsford*, secondé par l'honorable M. *Miller*, a proposé :

Que le dit rapport soit renvoyé au même comité pour être de nouveau pris en considération.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte relatif aux banques, compagnies d'assurance, compagnies de prêt, sociétés de construction et corporations de commerce en état d'insolvabilité," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Smith*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, demain.

La Chambre, conformément à l'ordre, a pris en considération le troisième rapport du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes sur les impressions du Parlement, et

Le dit rapport étant lu de nouveau par le greffier,

Sur motion de l'honorable M. *Simpson*, secondé par l'honorable M. *Glazier*, il a été

Ordonné, qu'il soit adopté.

L'ordre du jour ayant été lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte à l'effet de protéger les personnes s'établissant sur les terres de la Puissance dans le Manitoba et les territoires du Nord-Ouest,"

Sur motion de l'honorable M. *Reesor*, secondé par l'honorable M. *Girard*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit remis à mercredi le dix-huitième jour d'avril courant.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender et refondre la législation concernant les pénitenciers," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Smith*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, demain.

La Chambre, conformément à l'ordre, a pris en considération le quatrième rapport du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes sur les impressions du Parlement, et

Le dit rapport ayant été lu de nouveau par le greffier,

Sur motion de l'honorable M. *Simpson*, secondé par l'honorable M. *Vidal*, il a été

Ordonné, qu'il soit adopté.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte à l'effet de constituer en corporation Les révérends Pères Oblats de Marie